

FN + Bygmalion + Sarkothon : l'UMP impluse sur fond de fausses factures

L'UMP est-elle à la croisée des chemins ? L'opposition républicaine fait face à trois fronts particulièrement difficiles à surmonter.

Une décomposition en trois temps

Le premier, c'est évidemment la déculottée aux élections européennes. Si les municipales avaient pu un moment donner l'impression que l'UMP en avait terminé avec le cycle infernal des élections perdues, l'illusion n'en a été que plus cinglante : avec 20,2% des suffrages et positionné à cinq points du « premier parti de France », le FN, l'UMP peut difficilement se proclamer vainqueur des élections... même si, pas embarrassé par l'incongruité de son analyse, Jean-François Copé a tenté d'additionner les voix de l'UMP avec celles des centristes, tout ce petit monde étant parti en ordre dispersé à la chasse aux votes.

Le deuxième mur auquel se heurte la direction du parti sera encore plus difficile à dépasser. Bygmalion, une société de gestion événementielle rachetée par des proches de Jean-François Copé (que l'on soupçonne d'avoir favorisé pour l'organisation des meetings de la dernière campagne présidentielle), a commencé à craquer de toutes parts. L'avocat de cette entreprise, Me Patrick Maisonneuve, a mouillé directement l'UMP qui aurait demandé à ce que Bygmalion établisse des « factures litigieuses » ayant servi à financer en sous-main et à l'abri des comptes de campagne officiels, des activités du candidat Sarkozy.

Sarkozy en ligne de mire

Jérôme Lavrilleux, dir'cab' de Jean-François Copé, tout frais élu député européen, a ensuite avoué, à la stupeur générale, que des meetings organisés par Bygmalion avaient bel et bien été facturés de manière fantaisiste pour alimenter les caisses du parti. Mais « ni Copé, ni Sarkozy n'ont été mis au courant des dérives ». En attendant, des perquisitions ont eu lieu chez Bygmalion et à Génération France, l'association de Jean-François Copé.

À qui profite donc le crime ? Tous les regards se portent désormais, non pas sur l'homme de paille Copé, mais... sur Nicolas Sarkozy. Le Conseil constitutionnel avait rejeté les comptes de campagne du candidat qui, en 2012, avaient dépassé le plafond de ses dépenses de près de 500 000 euros. Il a fallu en urgence créer un « Sarkothon » afin de financer les quelques 10 millions d'euros qui manquaient dans les caisses du parti. Une « souscription nationale » qui a connu un grand succès... mais qui n'aurait certainement pas été au rendez-vous si ceux qui ont donné avaient su les malversations et les accusations de magouille des amis du président du parti.

Tout cela n'augure rien de bon pour l'UMP, dont l'existence même semble vaciller. Quant à l'avenir politique de l'ancien président de la République, il est lui aussi mis en balance avec, au-dessus de sa tête, l'épée de Damoclès d'une action en justice qui pourrait l'empêcher de se représenter en 2017.